

11.12.2019 – 10:12 Uhr

BLS: augmentation générale des salaires



Les partenaires sociaux s'accordent sur une augmentation générale des salaires

Les négociations salariales de cette année entre partenaires sociaux (le syndicat SEV, les associations de personnel transfair et VSLF ainsi que BLS) ont débouché sur un succès. Les parties se sont mises d'accord sur une augmentation générale des salaires de 0,5% et d'un versement unique.

Le personnel BLS soumis à la convention collective de travail (CCT) reçoit l'année prochaine, pour un taux d'occupation à 100%, CHF 1100 d'augmentation salariale au total. Cette somme se compose d'une augmentation générale des salaires de 0,5% et d'un versement unique pour l'octroi de la différence. Le versement unique est adaptée au taux d'occupation pour le personnel à temps partiel. En outre, BLS accorde des adaptations salariales liées au système qui représentent 1,1% de la masse salariale. Les adaptations seront versées au 1er avril 2020 à toutes les personnes au bénéfice d'un contrat d'engagement BLS à ce moment-là.

"Résultat satisfaisant"

BLS a accepté une augmentation générale des salaires de 0,5%. En contrepartie, en acceptant ce paquet de mesures les syndicats et associations du personnel renoncent à l'augmentation générale de 2% revendiquée. "Les négociations furent difficiles mais nous avons pu trouver une solution satisfaisante pour les deux parties", déclare Michael Buletti, secrétaire syndical SEV et chef de la délégation de négociation des syndicats et des associations. Pour lui, il est important qu'après plusieurs années sans adaptation générale des salaires, BLS ait fait un pas dans cette direction.

Reconnaissance envers le personnel

Franziska Jermann, cheffe du personnel et membre de la direction BLS, se montre également satisfaite de l'issue des discussions sur les salaires: "Nous nous réjouissons beaucoup d'avoir trouvé une solution pragmatique et consensuelle." Elle décrit l'augmentation salariale comme étant une "véritable reconnaissance pour les très bonnes prestations effectuées par le personnel". Les négociations salariales de cette année représentent un pas positif pour les collaboratrices et collaborateurs BLS. BLS a appliqué diverses mesures ces dernières années pour augmenter les salaires nets de son personnel.

Contacts:

Michael Buletti, secrétaire syndical SEV & chef de la communauté de négociation, tél. 079 345 40 05

Bruno Zeller, responsable de branche transports publics transfair, tél. 079 884 13 16

Christof Graf, représentant du VSLF, tél. 079 249 01 27

Service de presse BLS, tél. 058 327 29 55

Meilleures salutations
Tamara Traxler
Porte-parole

Service de presse BLS
media@bbs.ch
+41 58 327 29 55

Medieninhalte



Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100001848/100838283> abgerufen werden.